



Bulletin d'adhésion à l'APEL

C'est quoi l'APEL ?

5 missions essentielles

- **Défendre la liberté d'enseignement** et le libre choix d'école.
- **Représenter les parents d'élèves** au sein de l'institution scolaire et auprès des pouvoirs publics.
- **Participer au débat** éducatif national.
- **S'impliquer dans la vie des établissements** scolaires.
- **Soutenir les parents** dans les domaines de l'éducation et de la scolarité.

Pourquoi adhérer ?

Adhérer, c'est soutenir !

- **Représentation :**
Votre cotisation concrétise votre appartenance au mouvement Apel qui vous représente auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.
- **Ressources :**
L'adhésion est la première source de financement de l'association.
- **Actions locales :**
 - Organisation de manifestations pour renforcer la cohésion entre familles et récolter des fonds.
 - Investissements dans des équipements pour l'établissement.
 - Aide aux familles en difficulté.

Bénéfices pour les adhérents :

- **Magazine bimestriel « Famille & Education »**
Informations pratiques sur la vie scolaire, les relations parents-enfants, loisirs et culture.
- **Service téléphonique**
Assistance par des juristes, conseillers scolaires, psychologues sur des questions de scolarité, orientation et problèmes psychologiques.
01.46.90.09.60
- **ICF (Information et Conseil aux Familles) :** Accueil personnalisé et gratuit pour des informations sur les études, les professions, et les difficultés des enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence).
02.40.14.57.07 / icf@apel44.fr

Au sein de l'école, c'est quoi l'APEL ?

Des parents bénévoles qui se réunissent régulièrement pour œuvrer ensemble autour des missions suivantes :

* 1. AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES ENFANTS :

- Financement des activités sportives et culturelles des enfants (théâtre, danse, handball...)
- Soutien humain / financier pour le renouvellement du matériel (achat de vélos pour les maternelles, peinture...)



* 2. ORGANISER ET ANIMER LES MOMENTS CONVIVIAUX :

- Apéro de bienvenue,
- Après-midi jeux,
- Marché de Noël,
- Course de solidarité
- Kermesse (fête des fleurs) ...



* 3. ÊTRE UN RELAIS ENTRE LES PARENTS ET L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE



Exemple de financement réalisés grâce à l'APEL Saint Louis :



INITIATION AU HOCKEY

750 €



BOUM DES CM2

170 €



INITIATION À LA DANSE

3000 €



INITIATION AU HANDBALL

840 €



PROJET THÉÂTRE

1790 €



PROVISION CLASSE DÉCOUVERTE

4455 €



TRAJET EN CAR COLLEGE CM2

170,45 €



FRESQUE MATERNELLE

420 €

Pour continuer à soutenir l'APEL, merci de bien vouloir compléter les documents de rentrée fournis par l'école.